

Equipe pHARe de l'école :

Anne florence
Willefert

Charlotte
Nardi

Isabelle
Parmentier

PREVENIR

- Former les équipes de l'école
- Proposer des actions de prévention auprès des élèves et des familles
- Intégrer la thématique dans les différents parcours de l'élève
- Mettre en œuvre les 10 heures d'apprentissage
- Participer aux moments forts de l'année : Journée nationale / Safer internet day / Prix NAH

Mardi 5 novembre 2024
Mardi 25 février 2025 / Samedi
1^{er} mars 2025

DETECTER

- Un membre de la communauté éducative (enseignant, élève, AESH, parent, membre du périscolaire...) suspecte une situation de harcèlement et contacte un référent.
- La personne prévenue informe les autres membres du groupe pHARe de l'école.

Oralement / Par mail / Par
téléphone / Par courrier

EVALUER

- Les membres du groupe pHARe de l'école rencontrent et rassurent la victime
- Une fiche « procédure » est mise en place pour garder une trace des entretiens
- Les membres du groupe reçoivent les témoins et intimidateurs présumés
- Ils évaluent la situation et le niveau de gravité

En fonction de la gravité, appel
possible au groupe de circonscription

TRAITER

- Les membres du groupe pHARe reçoivent la famille de la victime, la rassurent et annoncent une mesure de réparation
- Ils reçoivent la famille de l'intimidateur et déclenchent une mesure de remédiation
- La situation est remontée en circonscription pour être évaluée
- Le problème est géré en école ou avec l'appui du pôle de la circonscription

Retour régulier sur la situation,
même après apaisement